



Ville de Melun
République Française

La ville de Melun
Recrute
Des Agents de Police Municipale de nuit et de jour
(H/F),
à temps complet,
Titulaire ou lauréat du concours

Poste à pourvoir dès que possible

La ville de Melun, Ville préfecture de Seine-et-Marne, à 45 kms de Paris, Melun se distingue par son offre universitaire importante et en développement, son dynamisme économique, son engagement social et sa vitalité culturelle.

La Ville de Melun s'applique à offrir aux Melunais et à ses visiteurs un cadre de vie agréable, en restant à l'écoute des besoins évolutifs de sa population.

Pour ce faire, elle mise sur les compétences et l'expertise de ses 1200 agents au service de 42 000 habitants. Son organisation poursuit sa transformation. La ville se façonne et s'adapte pour répondre au projet de mandat autour de ses 4 piliers : transition écologique, amélioration du cadre de vie, tranquillité et sécurité publiques, et relations entre les habitants. Les défis sont nombreux et à la hauteur des enjeux d'une ville attractive engagée vers l'avenir. "

Au sein d'une direction Sécurité tranquillité publique comptant 80 agents, dont 43 policiers municipaux, vous serez placé sous l'autorité d'un chef de brigade afin de participer activement au maintien de la tranquillité, de la sécurité, du bon ordre et de la salubrité publique, sur le territoire de la Ville de Melun.

4 brigades (2 brigades de jour et 2 brigades dite de nuit) assurent une présence sur le terrain 20h/24 et 7jours/7. Chacune des brigades de nuit dispose d'un conducteur cynophile.

Missions :

Placé sous l'autorité du directeur de police municipale, au sein d'une équipe totale de 80 agents, comprenant 40 policiers municipaux motivés et expérimentés, au sein de la brigade de jour ou de la brigade de nuit, vous aurez pour missions :

- Mise en œuvre et application des pouvoirs de police du Maire
- Recherche et constatation d'infractions aux lois et règlements relevant de la compétence du policier municipal
- Surveillance générale du territoire communal, intervention dans le cadre du flagrant délit
- Sécurisation des manifestations organisées par la collectivité, des abords des établissements scolaires, des marchés
- Assurer une relation de proximité avec la population et les différents partenaires locaux de sécurité
- Participation à des opérations conjointes avec la Police Nationale

Equipements et moyens :

- Moyens de déplacement : véhicules, moto 750 CM3, VTT, gyropodes
- Armement : catégorie B (PSA 9 mm et LBD) et D (matraque télescopique et générateur d'aérosol incapacitant ou lacrymogène)
- Equipements de protection individuelle : gilets pare-balles, casques, boucliers
- Equipements informatiques : logiciel métier, GVE, caméras individuelles, accès SNPC/SIV/SI FOURRIERE
- Autres moyens : radiocommunication, géolocalisation des patrouilles, cinémomètre, éthylotests.

- La Police Municipale dispose d'une salle de commandement centrale avec un CSU dernière génération exploitant à ce jour plus de 110 caméras, permettant ainsi aux policiers de travailler en étroite collaboration avec les opérateurs de vidéo protection et facilitant aussi leurs conditions d'intervention.

Profil recherché :

- Bonne connaissance de la réglementation et des pouvoirs de police du Maire,
- Maîtrise de l'outil bureautique, aisance rédactionnelle,
- Aptitudes au travail d'équipe,
- Capacité d'écoute et de dialogue,
- Capacité à gérer des situations d'urgence et de conflit,
- Rigueur professionnelle, disponibilité, sens aigu du service public, maîtrise de soi

Modalités de recrutement :

- Cadre d'emploi des gardiens brigadiers – Catégorie C
- Candidature agent cynophile possible
- Emploi permanent
- Temps complet
- Port d'un uniforme ;
- Casier judiciaire vierge ;
- Amicale du personnel ;
- Compte épargne temps ;
- Rémunération statutaire + IAT + ISF au maximum soit 20% + NBI 15 points + 15h45 d'heures supplémentaires de nuit effectuées et rémunérées, dépassement d'horaires payés + prime annuelle ;
- Planning de travail et congés :
 - o Brigade de jour
Petite et grande semaine : horaire de 6h30 à 16h30
 - o Brigade de nuit
Petite et grande semaine : horaire de 16h00 à 02h00
 - o Amplitude variable en fonction des nécessités de service public (soirée, week-end) ;
 - o 25 jours de congés et 18 jours de RTT.
- Prise en charge des frais de déplacement frais domicile transport en commun
- Gratification pour les médailles du travail
- Règlement de congés et d'autorisation d'absence pour favoriser la conciliation de la vie professionnelle et personnelle
- Formations : la ville de Melun est très engagée auprès de ses agents, avec plusieurs séances de tir/an, et de GTPI.

Pour postuler : merci d'envoyer votre candidature (lettre de motivation + CV) à l'attention de Monsieur le Maire :

- Par courrier postal : Hôtel de Ville
16 rue Paul Doumer
77000 MELUN
- Par mail : recrutement@ville-melun.fr

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes : les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention.

Aussi, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux.

Egalement, dans le cadre du respect du principe de laïcité, la collectivité interdit toute discrimination fondée sur les opinions ou croyances religieuses dans le recrutement et garantit ainsi, une stricte neutralité et une égalité de chacun devant le service public.